

SAINT-THURIEN, le 26 novembre 2025

**CONVOCAATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Vendredi 5 décembre 2025 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2026,
- 2°) Allocation de vétéranse des anciens sapeurs-pompiers 2025,
- 3°) Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 4°) Dissolution du SIMIF – intégration des résultats,
- 5°) Budget primitif 2025 – décisions modificatives,
- 6°) Provisions pour créances douteuses – adoption d'une méthode de calcul,
- 7°) Installation d'un visiophone à l'école – approbation du projet et demande de subvention,
- 8°) Personnel : modification de la durée hebdomadaire de travail,
- 9°) Lotissement : approbation de la participation financière et demande de subvention,
- 10°) Mise en place d'un site de compostage partagé – convention avec Quimperlé Communauté,
- 11°) Tarification sociale cantine scolaire,
- 12°) Motion de soutien à la Commune de LANVEOC pour le maintien de l'école navale,
- 13°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

Séance du 5 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.  
Étaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAÏLLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absent excusé : Stéphane POIRIER (a donné pouvoir à Francine TAMIC).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

# Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

20250610

## Objet : Lotissement Approbation de la participation financière de la Commune Demandes de financement

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un projet de construction d'un lotissement à proximité des lotissements existants (Roz Minez et Clos de Ker An Idon) est en cours avec Finistère Habitat depuis 2020-2021. L'emprise foncière a été achetée par Finistère Habitat en 2022 auprès d'un propriétaire privé (5 854 m<sup>2</sup> à 12 €/m<sup>2</sup>) et 3 377 m<sup>2</sup> ont été cédés à l'euro symbolique par la Commune.

Le marché de la construction et les conditions de financement des logements locatifs sociaux s'étant durcis en 2022, la conception et la programmation du projet ont été revues en 2023-2024 pour rechercher un meilleur équilibre financier. Lors de la dernière réunion avec Finistère Habitat, le 24 octobre 2025, il a été proposé de revoir à la baisse la programmation en logements locatifs sociaux et la densité pour créer plus de lots libres, soit la création de 14 lots libres et de 6 logements locatifs sociaux. Ce scénario permet d'avoisiner un déficit de 155 000 € HT.

Finistère Habitat, sous réserve de l'engagement financier de la Commune et du Conseil Départemental, s'engagerait à déposer un permis d'aménager début 2026, engager les travaux de viabilisation fin 2026, inscrire la construction de 6 logements locatifs sociaux en programmation 2027 (dépôt du permis de construire en 2027, livraison en 2029-2030) pour un montant de fonds propres estimé à 38 000 €/logement, soit 228 000 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- approuve la participation financière de la Commune au déficit à hauteur de 150 000 €,
- autorise le Maire à solliciter des financements auprès du Conseil Départemental (à hauteur de 50 000 € au titre du Pacte Finistère 2030), de Quimperlé Communauté (dans le cadre du PLH ou au titre de la redynamisation des centre-bourgs) et de tout autre organisme susceptible de financer ce projet.

Fait à SAINT-THURIEN, le 10 décembre 2025  
Le Maire,

Christine KERDRAON.

